

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ) SUR L'ACCÈS À SAGA-DIRECTEURS ET LE NOUVEAU SUPPORT D'ÉVALUATION

Version du 5 août 2024

Table des matières

Connexion à SAGA-Directeurs et téléchargement du support	3
Quelle est l'adresse pour accéder à SAGA ?.....	3
Va-t-on m'envoyer un identifiant et un mot de passe ?	3
Qui peut se connecter à SAGA ?.....	3
Je suis chef d'établissement, puis-je trouver les supports d'évaluation des directeurs qui travaillent dans mon établissement ?	3
J'exerce en ARS et j'évalue des directeurs, comment puis-je me connecter à SAGA ?	3
Le CNG a-t-il réalisé un guide de connexion ?.....	3
Pourquoi dois-je utiliser mon adresse email professionnelle pour mon compte PLAGE ?.....	3
Les administrateurs locaux de PLAGE interviennent-ils pour valider l'accès à SAGA ?	3
Quel est le type de demande que je dois faire lorsque je crée mon profil PLAGE ?.....	4
J'ai déjà accès à Logimedh, est-ce que je dois quand même demander un accès à SAGA ?	4
Est-ce que tout le processus d'évaluation se déroule dans SAGA ?	4
J'ai un problème de connexion à SAGA, qui dois-je contacter pour avoir de l'aide ?.....	4
J'ai déjà un identifiant PLAGE pour accéder à des applications utilisées dans mon établissement pour le PMSI, la qualité, etc., dois-je créer un nouvel identifiant ?	4
Pourquoi vois-je les données personnelles de mon prédécesseur en me connectant à SAGA ?	4
Que trouve-t-on dans SAGA ?	5
Je constate que mes coordonnées sont erronées, que dois-je faire ?.....	5
Des éléments relatifs à mon état civil ou à ma situation familiale (PACS, mariage, enfant, etc.) ne semblent pas à jour dans SAGA, que dois-je faire ?	5
Nouveautés et fonctionnement du support d'évaluation.....	6
Je n'ai pas trouvé l'instruction relative à l'évaluation.....	6
Pourquoi avoir changé le support d'évaluation ?	6
Qu'est-ce qui a changé sur le fond du support d'évaluation ?	6
Avez-vous communiqué autour de toutes ces nouveautés ?	6
Je voudrais obtenir le support vierge d'évaluation.....	6
Je suis en détachement, quel support d'évaluation dois-je utiliser ?	6

Je suis contractuel, comment puis-je obtenir mon support d'évaluation ?.....	6
Le téléchargement du support PDF interactif n'est pas immédiat, que dois-je faire ?	7
Peut-on imprimer le support PDF interactif ?	7
Avec quel logiciel faut-il ouvrir le support d'évaluation ?.....	7
Je n'arrive pas à ouvrir certains menus dans le formulaire	7
Je n'arrive pas à cocher la case qui permet de bloquer le contenu du support d'évaluation	7
Je ne vois pas de cases rouges dans mon support d'évaluation alors que je n'ai pas encore bloqué le contenu du support	7
J'ai bloqué le contenu du support mais je me suis rendu compte que je devais modifier quelque chose	7
Sous quel format le président du Conseil de surveillance ou le président du Conseil d'Administration doit-il rendre son avis ?	8
J'ai plusieurs avis de président du Conseil de surveillance ou de président du Conseil d'administration à intégrer pour un même chef d'établissement.....	8
L'avis du président du Conseil de surveillance ou du président du Conseil d'administration fait plusieurs pages, que dois-je faire ?	8
Qui renvoie le support d'évaluation au CNG une fois qu'il est finalisé ?	8

Connexion à SAGA-Directeurs et téléchargement du support

Quelle est l'adresse pour accéder à SAGA ?

SAGA est accessible à l'adresse suivante : <https://saga.cng.sante.fr/>

Va-t-on m'envoyer un identifiant et un mot de passe ?

Le CNG ne transmet aucun identifiant de connexion. Vous devez vous créer un compte sur PLAGE et demander l'accès à SAGA.

Qui peut se connecter à SAGA ?

Seuls les directeurs de la fonction publique hospitalière peuvent accéder à SAGA. Chaque directeur accède à son propre dossier administratif.

Je suis chef d'établissement, puis-je trouver les supports d'évaluation des directeurs qui travaillent dans mon établissement ?

Non, chaque évalué doit aller récupérer son support d'évaluation individualisé dans son propre espace SAGA.

J'exerce en ARS et j'évalue des directeurs, comment puis-je me connecter à SAGA ?

Les ARS n'ont pas d'accès à SAGA : les directeurs que vous évaluez doivent se connecter à leur propre espace SAGA et vous transmettre leur support d'évaluation individualisé.

Le CNG a-t-il réalisé un guide de connexion ?

Un guide de connexion pas à pas est disponible sur notre site internet ici : <https://www.cng.sante.fr/directeurs/saga-directeurs/se-connector-saga-directeurs>

Pourquoi dois-je utiliser mon adresse email professionnelle pour mon compte PLAGE ?

Car c'est la seule manière dont nous disposons pour vérifier votre identité et relier le bon compte au bon dossier administratif.

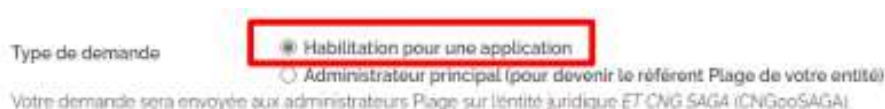
Les administrateurs locaux de PLAGE interviennent-ils pour valider l'accès à SAGA ?

Les administrateurs locaux PLAGE de votre établissement n'interviennent pas du tout dans la validation de l'accès à SAGA. S'ils reçoivent des demandes de connexion, c'est qu'une erreur a été commise et que le formulaire de demande d'accès a été mal renseigné.

En effet, nous insistons sur le fait qu'au moment de la création du compte ou de l'accès, l'« établissement ou entité » à indiquer n'est pas le FINESS de votre établissement mais **CNG00SAGA** puisqu'il s'agit d'une application du CNG.

Quel est le type de demande que je dois faire lorsque je crée mon profil PLAGE ?

Vous devez cliquer sur « Habilitation pour une application » et non sur « Administrateur principal ». Même si vous êtes administrateur dans votre propre établissement, vous devez ici demander un accès « Habilitation ». Toute demande pour devenir administrateur sera systématiquement refusée, ce niveau de droits étant réservé au CNG.



J'ai déjà accès à Logimedh, est-ce que je dois quand même demander un accès à SAGA ?

Oui, les deux applications, bien qu'appartenant au CNG, n'ont aucun lien.

Est-ce que tout le processus d'évaluation se déroule dans SAGA ?

Non, la seule étape qui se déroule dans SAGA est celle qui consiste pour l'évalué à aller télécharger son support d'évaluation individualisé. Tout le reste se déroule comme auparavant par échange par mail du support entre l'évalué et l'évaluation et avec un entretien.

J'ai un problème de connexion à SAGA, qui dois-je contacter pour avoir de l'aide ?

Dans un premier temps, vous devez impérativement vous référer au guide de connexion pas à pas que nous mettons à votre disposition. En effet, en fonction de votre situation, vous serez orienté soit vers le support d'assistance de l'ATIH, soit vers celui du CNG, l'un et l'autre gérant indépendamment différents types de difficultés d'accès.

J'ai déjà un identifiant PLAGE pour accéder à des applications utilisées dans mon établissement pour le PMSI, la qualité, etc., dois-je créer un nouvel identifiant ?

Si vous êtes la seule personne à utiliser cet identifiant et que vous ne le transmettez pas à une tierce personne lorsque vous quitterez votre établissement, alors vous pouvez utiliser cet identifiant PLAGE.

SAGA donnant accès à vos données personnelles, nous déconseillons en effet absolument de transmettre un identifiant PLAGE qui serait utilisé pour SAGA.

Ainsi, d'une manière générale, pour vous connecter à SAGA, vous devez vous créer votre propre identifiant personnel, nominatif, relié à une adresse professionnelle nominative. **Ne transmettez jamais votre identifiant et votre mot de passe à un tiers.**

Pourquoi vois-je les données personnelles de mon prédécesseur en me connectant à SAGA ?

PLAGE est généralement utilisé pour accéder à des applications qui ne donnent pas accès à des informations personnelles ; il est donc fréquent que des directeurs se transmettent, à leur succession, des identifiants PLAGE pour continuer d'accéder à diverses applications (PMSI, qualité, etc.).

Néanmoins, **SAGA donnant accès à vos données personnelles, nous déconseillons absolument de transmettre un identifiant PLAGE qui serait utilisé pour SAGA. Ainsi, pour vous connecter à SAGA,**

vous devez vous créer votre propre identifiant personnel, nominatif, relié à une adresse professionnelle nominative.

Que trouve-t-on dans SAGA ?

SAGA vous donne accès à votre dossier administratif. Vous trouverez vos arrêtés (nomination, avancement, etc.) et une partie des évaluations récentes. Certains éléments de votre dossier (par exemple les dernières évaluations) ne sont pas encore accessibles car il nous reste encore des documents à numériser ou à transférer dans SAGA.

Vous accédez également à vos coordonnées (mails, téléphones, adresse postale) : **n'hésitez pas à les renseigner ou à les mettre à jour**, cela nous aide beaucoup lorsque nous avons besoin de vous contacter dans le cadre de la gestion de votre carrière ou pour communiquer des informations importantes.

Vous y trouverez également votre support d'évaluation individualisé (avec votre nom, prénom, matricule, année d'évaluation).

Je constate que mes coordonnées sont erronées, que dois-je faire ?

Vous pouvez les changer directement dans SAGA.

Des éléments relatifs à mon état civil ou à ma situation familiale (PACS, mariage, enfant, etc.) ne semblent pas à jour dans SAGA, que dois-je faire ?

Vous devez nous contacter en produisant les justificatifs nécessaires afin que nous mettions à jour vos éléments d'état civil.

Nouveautés et fonctionnement du support d'évaluation

Je n'ai pas trouvé l'instruction relative à l'évaluation

Cette année, l'instruction a été remplacée par une note d'information, qui joue le même rôle, et qui est disponible ici ainsi que ses différentes annexes : <https://www.cng.sante.fr/directeurs/votre-carriere/evaluations-avancements>

Pourquoi avoir changé le support d'évaluation ?

Des changements ont eu lieu sur le fond et sur la forme. Sur la forme, nous sommes passés d'un fichier Word à un PDF interactif, c'est-à-dire un formulaire comme en utilisent d'autres administrations (services des impôts, etc.). Contrairement au fichier Word dont nous ne pouvions pas récupérer les données, l'objectif est de pouvoir extraire les données de l'ensemble des évaluations que nous recevrons afin d'enrichir notre gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC) et d'améliorer notre accompagnement carrière.

Qu'est-ce qui a changé sur le fond du support d'évaluation ?

Le CNG a échangé avec les organisations syndicales de directeurs pour faire évoluer le fond du support d'évaluation. Rassurez-vous, tout n'a pas changé. Les principales modifications portent sur :

- L'évaluation des compétences, qui se réfère maintenant au référentiel des métiers et des compétences des directeurs de la FPH ([disponible ici](#)), mettant en regard une autoévaluation et une appréciation de l'évaluateur, l'objectif étant d'engager la discussion lors de l'entretien autour de ces éléments ;
- Le développement de la partie sur le projet professionnel afin de mieux vous connaître et de mieux vous accompagner ;
- L'identification des expertises et des personnes volontaires pour assurer des missions temporaires, le CNG étant régulièrement sollicité pour répondre à des demandes de missions.

Avez-vous communiqué autour de toutes ces nouveautés ?

Oui, nous avons fait un webinaire le 11 juillet 2024, accessible ici en replay : <https://www.cng.sante.fr/directeurs/votre-carriere/evaluations-avancements>

Je voudrais obtenir le support vierge d'évaluation

Nous ne communiquons pas de support d'évaluation vierge, ni en format Word ni en format PDF interactif car il est nécessaire dans le cadre de la réinjection de vos évaluations dans SAGA que l'encadré en haut de page contenant le prénom, nom, matricule et année d'évaluation soit rempli.

Je suis en détachement, quel support d'évaluation dois-je utiliser ?

Dans l'objectif d'enrichir notre GPMC et d'améliorer notre accompagnement carrière, nous recommandons que vous utilisiez le support du CNG. Les agents en détachement peuvent se créer un compte PLAGE et se connecter à SAGA. Vous pouvez néanmoins envoyer votre évaluation au format de votre administration d'accueil : nous ne pourrons pas l'exploiter informatiquement mais nous l'archiverons dans votre dossier.

Je suis contractuel, comment puis-je obtenir mon support d'évaluation ?

Le support d'évaluation de chaque directeur étant généré par SAGA, nous ne pouvons les produire que pour les directeurs que nous connaissons, à savoir les directeurs titulaires (chefs, adjoints, directeurs

des soins) ou les chefs d'établissement contractuels. Nous ne connaissons pas les directeurs adjoints contractuels ou titulaires d'un autre corps faisant fonction directeur.

Le téléchargement du support PDF interactif n'est pas immédiat, que dois-je faire ?

En fonction de votre connexion, le téléchargement du support PDF interactif peut prendre un peu de temps (maximum 1 minute), veuillez patienter. Vous devez attendre que la fenêtre de téléchargement de votre navigateur s'affiche, par exemple :



Peut-on imprimer le support PDF interactif ?

Il est nécessaire pour le CNG que le support continue d'être interactif, c'est-à-dire en format formulaire, c'est ce qui nous permet de récupérer les données renseignées dans le support. Nous vous demandons donc de ne pas imprimer le support, ni de le scanner.

Avec quel logiciel faut-il ouvrir le support d'évaluation ?

Il arrive que certains ordinateurs ouvrent par défaut les fichiers PDF avec le navigateur internet. Nous déconseillons tout à fait cet usage. Vous devez uniquement utiliser le logiciel Adobe Reader (outil gratuit) pour bénéficier de l'ensemble des fonctionnalités du support d'évaluation.

Je n'arrive pas à ouvrir certains menus dans le formulaire

Ceci est certainement dû au fait que vous n'utilisez pas Adobe Reader pour ouvrir le support d'évaluation. Vous devez uniquement utiliser Adobe Reader (outil gratuit).

Je n'arrive pas à cocher la case qui permet de bloquer le contenu du support d'évaluation

Toutes les cases obligatoires (qui apparaissent en rouge) doivent être impérativement remplies pour pouvoir cocher cette case. Vous devez donc vérifier l'ensemble des pages du support (cela prend environ 1 minute) pour trouver la case que vous avez oublié de remplir. Nous avons remarqué qu'il s'agit souvent de l'une des cases de la page 12 relative aux objectifs de l'année à venir.

Je ne vois pas de cases rouges dans mon support d'évaluation alors que je n'ai pas encore bloqué le contenu du support

Ceci est certainement dû au fait que vous n'utilisez pas Adobe Reader pour ouvrir le support d'évaluation. Vous devez uniquement utiliser Adobe Reader (outil gratuit).

J'ai bloqué le contenu du support mais je me suis rendu compte que je devais modifier quelque chose

Comme indiqué sur la dernière page d'évaluation, en cochant la case, vous bloquez définitivement le contenu de l'ensemble de l'évaluation : il vous est donc demandé d'enregistrer une copie du fichier avant de cocher cette case pour éviter de tout ressaisir en cas d'erreur ou de recours sur l'évaluation.

Sous quel format le président du Conseil de surveillance ou le président du Conseil d'Administration doit-il rendre son avis ?

Une page est dédiée à l'avis du PCS ou du PCA : il suffit de scanner l'avis (qui doit être daté, signé, avec le nom et la qualité du signataire) et de l'intégrer sur la page dédiée en cliquant dans l'encadré.

J'ai plusieurs avis de président du Conseil de surveillance ou de président du Conseil d'administration à intégrer pour un même chef d'établissement

Ceci n'est pas un problème. En bas de la page 8 dédiée aux avis des PCS / PCA se trouve un bouton « Dupliquer la page ». Il vous suffit de cliquer dessus.

L'avis du président du Conseil de surveillance ou du président du Conseil d'administration fait plusieurs pages, que dois-je faire ?

Comme pour la question précédente, vous pouvez utiliser la fonctionnalité « Dupliquer la page » (bouton bleu en bas de page 8) pour y intégrer la deuxième page de l'avis.

Qui renvoie le support d'évaluation au CNG une fois qu'il est finalisé ?

C'est l'évaluateur qui se charge de transmettre par email au CNG les supports d'évaluation finalisés et non l'évalué. Aucun envoi postal ne sera accepté. Les supports doivent être transmis sur les adresses email suivantes :

- pour les supports des directeurs d'hôpital : cng-evaluations-dh@sante.gouv.fr
- pour les supports des directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social : cng-evaluations-d3s@sante.gouv.fr
- pour les directeurs des soins : cng-evaluations-dirsoins@sante.gouv.fr